



Association des Croqueurs de Pommes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Association dite « LI VIEII PERO »

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue au verger de Puyricard le 25/08/2020

Présents :

Jean-Paul Barale, Denis Baudequin, Yannick Bernard, Gilles Bruel, Georges Cossanteli, Bernard Deidier, Michel Dell Vergini, Henri Dupont, Jacques Isatelle, Guy Laurent, Christiane Martel, Dominique Maubert, Patrick Orsolini, Luc Pagani, Antoine Pappalardo, Pierre Racamond, Robert Roehrig, Guy Troump, Nicole Vautier.

Absents excusés

Catherine Begnis, Christine Dosmas.

Les Croqueurs de Pommes- Section LI VIEIIL PERO: Association loi 1901, enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 27 Juillet 1992.

Siège social et adresse postale : 1330 chemin de Maliverny, 13540, Puyricard. Site internet : <http://croqueursdeprovence.fr/>

*e-mail : bernard-deidier@hotmail.fr

1. Préparation des JPO 2020

Après présentation des obligations administratives légales pour la tenue des JPO 2020, un vote sur l'opportunité de maintenir l'événement dans le contexte actuel est proposé au CA.

Une majorité (13 sur 21 membres du CA) votent pour une annulation des JPO 2020.

Il reste à informer les différentes parties prenantes dans l'événement et en premier lieu les exposants. (Action : Christiane Martel).

En l'absence des ressources espérées par les JPO, le Président insiste sur la nécessaire implication de l'ensemble des membres du CA dans la recherche de financements de remplacement. (Recherche de sponsoring, dossiers de demandes de subvention, dons etc...)

L'annulation de JPO 2020 avec un message d'explication sera publiée sur le site Internet et la page Facebook de l'association.

Une courte intervention dans les médias est aussi souhaitable (France Bleu Provence, radio Zinzine).

Faire adhérer des personnes reste l'objectif de fond pour cette année, tout continuant à essayer de se faire connaître.

La plaquette actuelle est à utiliser jusqu'à épuisement. Un remodelage devra être réalisé.

2. Vie de l'association

Il est urgent de reprendre contact avec les adhérents et valoriser l'apport de l'association qui s'est dilué avec l'absence des réunions d'information mensuelles, de partage d'expertise, sessions et présentations techniques.

L'une des possibilités est l'envoi par courriel de fiches, vidéos techniques et agendas du verger.

Chaque membre du CA est encouragé à faire des propositions dans ce sens aux autres membres du CA.

Par ailleurs, le principe d'une ouverture du verger le samedi matin est adopté.

La liste des membres du CA volontaires pour assurer une permanence est la suivante : Christiane Martel, Pierre Racamond, Guy Laurent, Yannick Bernard, Luc Pagani, Gilles Bruel, Robert Roehrig, Jean-Paul Barale, Dominique Maubert, Jacques Isatelle, Michel Delle Vergini, Denis Baudequin, Henri Dupont, Bernard Deidier. Cette information sera transmise aux adhérents.

Amandes :

- Un sondage auprès des adhérents désireux d'acheter des amandes aux conditions habituelles va être lancé.
- Les amandes du verger seront ramassées et vendues.

Pierre Racamond mentionne qu'un fascicule sur l'amandier est en cours de publication par les Calissons du Roy René sous la houlette de notre correspondant Alexis Bertucat. Cela pourrait être l'occasion d'une reprise de contact avec notre ex sponsor.

Pommes : Nos pommes seront également vendues.

Le Président propose l'achat et la revente de sardines, potirons (si l'approvisionnement est possible) aux adhérents. OK sur le principe.

3. Bilan adhésions et comptable

Solde positif de l'exploitation des ruches. Le budget 2020 et 2021 sera réévalué a en fonction de l'absence de JPO. Le trésorier Henri Dupont réitère sa demande auprès des responsables de secteur du CA d'un budget prévisionnel dépense/recette pour l'année 2021.
Le prix des arbres adhérents est maintenu ; Non adhérent + 10%.

4. Point sur le Verger

- **Pose des filets anti-carpocapse.** Les poteaux de support ont été implantés (25 trous réalisés avec la mini pelle) sur 7 rangées de 40m. Reste à installer les chapeaux, les câbles et les filets.
- **Adhésion au GRAB.** Le Président va effectuer les démarches pour les Croqueurs de pommes.
- **Produits phytosanitaires.** Achat à effectuer de 50kg de sulfate de fer (action P. Orsolini) L'idée et d'avoir disponible tous les produits au printemps afin d'être à même de pouvoir traiter quand c'est nécessaire (purins d'ortie, tabac...).
- **Traitement anti carpocapse Madex.** Nicole Vautier explique que ce traitement bio à base du virus de la granulose est cher et complexe à mettre en œuvre. (Un traitement tous les 10 jours en moyenne) et l'association n'a clairement pas les moyens financiers et humains de le mettre en pratique.
Conseil : une fois la pose des filets effectuée sur le verger 3, le verger 2 concentrera les traitements anciens et d'autres plus expérimentaux (carton, phéromones, eau sucrée). Il reste à trouver une solution pas trop onéreuse pour se procurer les capsules de phéromones.
- **Semis de sainfoin, luzerne etc...** Contacter Sandra Bertolotto qui prend la relève de Gérard Sadaillan pour la graineterie. (Action : B. Deidier)
- **Chambre froide.** Gilles Bruel signale une possible opportunité de récupérer une chambre froide dans un immeuble en cours de démolition/rénovation. A suivre...

5. Autres sujets

- **Société du Canal de Provence.** L'interruption de l'alimentation en eau l'hiver pose un problème toujours mal résolu à notre verger. D. Baudequin recherche les points d'alimentation en eau de la SCP possibles à proximité du verger. L'intérêt de l'association est cependant de maintenir le statut quo concernant la coopération avec les serres de la ville.
- **Renouvellement du bail de la ville pour le verger arrivant à expiration en 2022.** Contact administratif à prendre avec Marc Feraud, responsable des espaces verts de la ville par le président.
- **Certains containers (IBC) d'eau sont HS.** Il faudra faire le point.
- **Le camion a son joint de culasse HS.** Un mécanicien viendra faire la réparation (Action Claude Martel).

